OCOM M407.02 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE QUATRIÈME ANNÉE AU CENTRE D'INSTRUCTION D'ÉTÉ DES CADETS (CIEC)

1. **Rendement :** Identifier les occasions d'instruction de quatrième année au Centre d'instruction d'été des cadets (CIEC)

2. **Conditions :**

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision,

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme :** Le cadet doit identifier les occasions d'instruction de quatrième année du CIEC, y compris :

   a. les domaines spécialisés,

   b. les cours offerts dans chaque domaine spécialisé,

   c. les critères d'admissions du cours dans chaque domaine spécialisé,

   d. les occasions d'instruction avancées de cadet-cadre.

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une discussion de groupe où les cadets auront à revoir les domaines spécialisés de l'instruction de quatrième année du CIEC, y compris : a. le tir de précision avec la carabine à air comprimé, b. le conditionnement physique et les sports, c. la musique, d. la navigation à voile, e. le matelotage, f. l'exercice militaire et le cérémonial.	Discussion de groupe	5 min	A0-033 A0-096 A1-066
PE2	Décrire les cours de quatrième année au CIEC, y compris : a. les cours communs : 1. Instructeur de tir de précision avec la carabine à air comprimé, 2. Instructeur de conditionnement physique et de sports, 3. Musique militaire - musicien intermédiaire et musicien avancé;	Exposé interactif	10 min	A0-033 A0-096 A1-066

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PG-002/A-CR-CCP-604-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. cours d'éléments : 1. Voile intermédiaire, 2. Instructeur de voile, 3. Opérateur d'embarcation légère, 4. Premier maître de manœuvre, 5. Instructeur - Exercice militaire et cérémonial.			
PE3	Décrire les occasions d'instruction avancée de cadet-cadre.	Exposé interactif	10 min	

5. **Durée :**

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Discussion de groupe :	5 min
c.	Exposé interactif :	20 min
d.	Durée totale :	30 min

6. **Justification :**

   a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de quatrième année au CIEC.

   b. Une méthode d'instruction par exposé interactif a été choisie pour les PE 2 et 3 afin d'orienter les cadets de quatrième année aux aires d'instruction spécialisée du CIEC et de stimuler leur intérêt.

7. **Documents de référence :**

   a. A0-033 OAIC 14-21 Directeur - Cadets 3. (2004). *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   b. A0-096 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 3. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   c. A1-066 OAIC 31-03 Officier supérieur d'état-major des cadets de la Marine. (2008). *Aperçu du programme des cadets de la Marine*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** S.O.

10. **Modalités de contrôle :** S.O.

11. **Remarques :**

    a. Cet OCOM doit être enseigné avant l'échéance d'inscription à l'instruction d'été.

    b. Il est recommandé de remplir les formulaires d'inscription à l'instruction d'été pendant une séance d'instruction après le déroulement de cet OCOM.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PG-002/A-CR-CCP-604-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.